

Un concours d'architecture pour l'aménagement intérieur du futur centre de Peter-McGill

Montréal, le 5 juin 2020 – La Ville de Montréal lance aujourd'hui un concours d'architecture pluridisciplinaire pour l'aménagement intérieur du futur centre de Peter-McGill, dans l'arrondissement de Ville-Marie, consolidant ainsi son statut de Ville UNESCO de design. Le conseil municipal a autorisé la tenue de ce concours à deux volets lors de sa séance ordinaire du 25 mai, visant à donner au centre de Peter-McGill une signature « numérique et en musique ». Le dévoilement des propositions des finalistes aura lieu à l'automne et celui de l'équipe lauréate, en début d'année prochaine.

« Le centre de Peter-McGill est un projet structurant vraiment emballant! Non seulement s'inspirera-t-il des meilleures pratiques et, grâce au concours, des tendances en matière d'innovation, d'architecture et de design, mais il intégrera en un seul endroit une bibliothèque, une maison de la culture et des espaces sociocommunautaires. Ces installations sont attendues depuis longtemps dans le secteur ouest de Ville-Marie pour desservir l'ensemble de la communauté, qui pourra bénéficier de ce lieu de culture, de partage et de rassemblement. Nous visons à offrir à la population un espace de vie, de découvertes et de loisirs qui viendra aussi répondre aux besoins d'appartenance et de socialisation », a déclaré Magda Popeanu, vice-présidente du comité exécutif, responsable de la culture et de la diversité montréalaise.

La Ville centre et l'arrondissement travaillent avec ardeur à l'élaboration de ce projet situé à l'angle de la rue du Sussex et du boulevard René-Lévesque Ouest. Le centre occupera les deux niveaux du basilaire des tours 4 et 5 du projet de requalification du site de l'ancien Hôpital de Montréal pour enfants, qui est actuellement en construction. Son entrée principale fera face au futur parc Henri-Dunant, qui lui servira de parvis et d'espace extérieur. Il est prévu que le nom définitif du centre fasse l'objet de consultations auprès du milieu et soit annoncé ultérieurement.

« Avec ce concours d'architecture, le très attendu Centre Peter McGill franchit une nouvelle étape de sa réalisation qui lui offrira une personnalité unique. C'est un projet qui répond à un réel besoin d'équipements collectifs dans l'ouest du centre-ville et qui est le résultat d'une mobilisation exemplaire des acteurs du milieu, des résidentes et des résidents du district Peter McGill », a ajouté Cathy Wong, conseillère de la ville du district Peter McGill.

Un concours à deux volets

Ouvert aux concurrents du Canada et de l'Union européenne, le concours d'architecture se tiendra en deux étapes. Lors de la première, le jury retiendra quatre finalistes parmi les dossiers de candidature reçus par la Ville. Dans la seconde, les quatre finalistes développeront une prestation (planches

comprenant les esquisses, présentation du concept, évaluations budgétaires, etc.) qui sera analysée par le même jury. Celui-ci sélectionnera une équipe pour recommandation au conseil municipal. Au terme de ce processus, le conseil procédera à l'octroi d'un contrat de services professionnels à la firme lauréate.

Le jury évaluera les dossiers de candidature selon les critères suivants :

- compréhension du mandat et des enjeux;
- approche conceptuelle;
- expérience de l'équipe en architecture et design;
- expérience de l'équipe en ingénierie;
- méthodologie et organisation.

L'analyse des prestations par le jury portera sur les points suivants :

- création d'un espace inspirant, attrayant et accueillant, démontrant la fluidité et le décloisonnement des fonctions, favorisant le sentiment d'appartenance de la population et favorisant la rencontre des cultures et des générations;
- vigueur, ingéniosité et caractère distinctif du parti conceptuel proposé;
- respect du Programme fonctionnel et technique et efficacité fonctionnelle des espaces, en correspondance aux besoins exprimés;
- crédibilité des solutions techniques proposées, appuyées par des concepts suffisamment développés;
- démonstration de l'atteinte de la certification visée par les mesures appliquées en matière de développement durable;
- faisabilité, selon les objectifs budgétaires du projet.

Un investissement culturel majeur

Une enveloppe totalisant 47,5 M\$ est prévue pour le projet du centre de Peter-McGill, qui s'inscrit dans le *Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction des bibliothèques de Montréal* (RAC) ainsi que dans le *Programme de soutien aux équipements culturels municipaux de la Ville de Montréal*. Il permet aussi la poursuite du déploiement du réseau Accès culture, qui assure accessibilité, équité territoriale et action culturelle de proximité. Dans ce cadre, il est primordial de concevoir des espaces innovants, créatifs et adaptés aux futures clientèles de ce projet qui aura un impact hautement positif pour la communauté.

Pour obtenir plus de détails sur le concours d'architecture, visitez la rubrique « Concours » sur le site web du [Bureau du design de Montréal](#).

– 30 –

Source : Laurence Houde-Roy
Attachée de presse
Cabinet de la mairesse et du comité exécutif
438 925-0884

Renseignements : Relations médias
Ville de Montréal
relationsmedias@ville.montreal.qc.ca